



HAL
open science

Les évolutions du partenariat sino-congolais face à la crise de surendettement

Julien Bokilo Lossayi

► **To cite this version:**

Julien Bokilo Lossayi. Les évolutions du partenariat sino-congolais face à la crise de surendettement. Note n°34, Institut Français des Relations Internationales - IFRI. 2022, pp.1-28. hal-04360421

HAL Id: hal-04360421

<https://hal.science/hal-04360421>

Submitted on 29 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



LES EVOLUTIONS DU PARTENARIAT SINO-CONGOLAIS FACE A LA CRISE DE SURENDETTEMENT

Julien Bokilo

Observatoire de l'Afrique centrale et australe

Note n. 34
2022



Note réalisée par l'Ifri au profit de la Direction générale
des relations internationales et de la stratégie du ministère des Armées

Table des matières

INTRODUCTION	6
LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITES DES GRANDES SOCIETES CHINOISES AU CONGO	8
Bâtiment et construction	8
L'exploitation des matières premières.....	13
Le secteur bancaire	21
LE SURENDETTEMENT DU CONGO ET SES CONSEQUENCES SUR LA RELATION SINO-CONGOLAISE	24
La Chine et le surendettement du Congo.....	24
La réorientation du partenariat Chine-Congo : les ZES en projet...	26
CONCLUSION	28

Auteur

Julien Bokilo est enseignant-chercheur à l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville et chercheur-associé au laboratoire *Les Afriques dans le monde* (LAM) et au Centre Émile-Durkheim à Sciences Po Bordeaux. Il a publié notamment *La Chine en Afrique, la Chine en concurrence avec les anciens partenaires de l'Afrique et les pays BRICS* aux éditions L'Harmattan (2011) et *La Chine au Congo-Brazzaville : Stratégie de l'enracinement et conséquences sur le développement en Afrique*, L'Harmattan (2012).

Résumé

La présente réflexion se propose d'examiner deux aspects majeurs paradigmatiques de l'implantation de la Chine en Afrique avec comme champ d'investigation la République du Congo, les deux pays entretenant des relations qui remontent aux années 1960. Les deux axes de cette étude sont la réorientation du partenariat entre les deux pays et la question subséquente de la dette. En effet, naguère basée sur les échanges commerciaux et, dans une moindre mesure, sur les investissements directs, cette coopération s'est orientée, à l'orée de l'an 2000, à la faveur de l'internationalisation contemporaine de la Chine, vers les travaux publics, les industries extractives et forestières et la finance. La Chine qui a conscience de sa forte dépendance en matière de ressources minières et énergétiques a fait du Congo l'une de ses sources africaines d'approvisionnement en hydrocarbures, en métaux rares et en bois, tout en balisant le circuit financier par la création d'une banque appelée la Banque sino-congolaise pour l'Afrique (BSCA).

En ce qui concerne la question de la dette, l'étude vise à montrer comment les montages financiers accompagnent la pratique qui a consisté pour le Congo à gager le pétrole, son principal produit d'exportation, dans le cadre du financement de la construction d'infrastructures par les entreprises chinoises. A partir de 2014, la chute du cours du baril de pétrole a accéléré la spirale et l'ampleur de la dette congolaise envers la Chine et imposé finalement l'urgente nécessité de sa restructuration et une réorientation du partenariat entre la Chine et le Congo.

Abstract

This paper offers to examine two major paradigmatic aspects of China's engagement in Africa, with the Republic of Congo as field of investigation, as the two countries have maintained relations since the 1960s. The two issues of this study are the shift in the partnership between the two countries and the subsequent debt problem. Indeed, formerly based on trade and, to a lesser extent, on direct investment, this cooperation has turned, at the dawn of the year 2000 and amid the contemporary expansion of China, towards public works, extractive and forestry industries and finance. China is aware of its strong dependence on mining and energy resources and has made Congo one of its African sources of hydrocarbons, rare metals and wood supply, while at the same time framing the financial circuit through the creation of a bank called the Chinese-Congolese Bank for Africa (BSCA).

On the issue of debt, the study aims to show how the financial arrangements accompany the practice of pledging oil, Congo's main export, as part of the financing of infrastructure construction by Chinese companies. From 2014 onwards, the fall of the oil price has accelerated the rise and scale of the Congolese debt to China and eventually imposed the urgent need for its restructuring and a shift of the partnership between China and the Congo.

Introduction

Le Congo a établi des relations avec la Chine en 1964. Après plusieurs fluctuations, celles-ci se sont accélérées depuis la signature d'un accord-cadre conclu le 19 juin 2006 à Brazzaville entre la Chine et le Congo. Cet accord, dit Partenariat stratégique Congo-Chine, était un accord « infrastructures contre matières premières ». La Chine s'engageait à fournir des biens et des services en échange – partiel ou total – de concessions pour la prospection ou l'exploitation de pétrole, de gaz, de minerais, de bois, ou pour la livraison physique de matières premières. Le Congo ouvrait un compte à l'EximBank qui met alors en place un processus de paiement de ces engagements commerciaux, et qui prévoit un mécanisme de garantie, sur la base de versements de produits de ventes de pétrole brut par exemple. La durée de remboursement des projets d'infrastructures pour le Congo est de 20 ans dont 5 ans de différé avec un taux d'intérêt de 0,25 %. Cet accord prévoyait, dans sa première phase, l'exécution de neuf projets d'infrastructures : la construction de la route nationale Pointe-Brazzaville, de la route Obouya-Boundji-Okoyo-frontière Gabon, de la route Owando-Makoua-Ouessou, la modernisation des aéroports Maya-Maya et d'Ollombo, la couverture nationale en télécommunications, la réhabilitation de l'usine d'eau de Djiri, la construction d'une nouvelle usine, de logements sociaux et de l'hôpital général d'Oyo, la réalisation des lignes de transport associées au barrage hydroélectrique d'Imboulou. Ces projets ont tous été officiellement exécutés. Cet accord a été le point de départ de l'essor des relations économiques sino-congolaises et de la nouvelle stratégie chinoise au Congo. Il prévoyait les mécanismes de financement et d'exécution des infrastructures, notamment à travers l'implication de banques et d'entreprises chinoises. Cet accord-cadre a contribué à l'innovation dans la coopération entre les deux pays, en favorisant l'installation des entreprises chinoises dans plusieurs secteurs clés de l'économie congolaise. Ce partenariat économique conçu dans le Congo post-conflit a évolué considérablement depuis 2006, les échanges entre la Chine et le Congo ayant atteint 5 milliards de dollars en 2015. Mais, sous l'effet de la crise du surendettement, le partenariat a été récemment réorienté d'un commun accord. Cette analyse porte sur les relations économiques sino-congolaises sous l'angle des grandes entreprises. Le développement d'un tissu de PME

chinoises au Congo qui est une réalité et l'analyse des échanges commerciaux ne font pas partie du champ de cette étude.

Le cadre théorique de cette étude s'appuie sur la théorie de l'enracinement relatif. Elle consiste en la capacité, entre autres, d'un État de poser les actes lui permettant d'avoir un ancrage dans le pays d'accueil avec pour objectif d'accroître son influence et de s'imposer économiquement dans une relation de coopération basée sur le principe de gagnant-gagnant¹.

Cette étude s'appuie sur la littérature existante ainsi que sur des données empiriques récoltées entre le 23 février et 13 avril 2022 et de nombreux entretiens réalisés auprès des inspecteurs de la direction générale du travail du Congo, des interprètes de certaines des sociétés citées ci-dessous, des cadres des ministères des Mines, des Hydrocarbures et des Finances et des membres de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE).

¹ Julien Bokilo, « Investissement direct et dumping social chinois en Afrique : le cas du Congo-Brazzaville », in : *Revue africaine et malgache de recherche scientifique de sciences juridiques et politiques*, n° 1, juillet 2021, pp. 222-256.

Les principaux secteurs d'activités des grandes sociétés chinoises au Congo

La présence économique chinoise au Congo se manifeste avec force dans les infrastructures et l'exploitation des matières premières (en particulier le bois et les mines) comme dans de nombreux autres pays africains. Si la présence chinoise dans le secteur bancaire constitue une originalité, elle demeure en revanche marginale dans le principal secteur extractif du Congo, les hydrocarbures.

Bâtiment et construction

Depuis son indépendance, le Congo n'a pas pu rattraper son retard dans le domaine des infrastructures alors que les besoins vont croissant : l'urbanisation est galopante (61,35 % de la population est urbanisée) et la croissance démographique est de 2,3 % par an. Au début du siècle, les infrastructures étaient gravement insuffisantes au Congo à cause de la croissance démographique et des destructions de la guerre civile de 1997. Le rapport du PNUD nous permet en partie d'apprécier la situation à travers le tableau suivant :

Tableau n° 1 : Les indicateurs de développement communautaire et de cohésion sociale

Indicateurs	Valeur pour les indicateurs quantifiables	Appréciation du niveau		
		Fort	Moyen	Faible
Taux d'accès à l'énergie électrique	Urbain (44,1 %), rural (4,1 %) (ECOM 2003)	Fort	Moyen	Faible
Accessibilité des pistes rurales	Moins de 5 % du total (DSRPI, 2004)	Fort	Moyen	Faible
Accessibilité des routes bitumées	Moins de 5 % du total (DSRPI, 2004)	Fort	Moyen	Faible

Taux d'accès à l'eau potable	68,6 % de l'ensemble de la population (ECOM 2005)	Fort	Moyen	Faible
Taux d'accès aux soins	68,7 % de l'ensemble de la population (ECOM 2005)	Fort	Moyen	Faible
Taux d'accès à l'éducation de base	86,6 % pour le primaire et 58,5 % pour le secondaire (ECOM 2005)	Fort	Moyen	Faible
Niveau de décentralisation	-	Fort	Moyen	Faible
Niveau de chômage	19,4 % (ECOM 2005)	Fort	Moyen	Faible
Pauvreté humaine (IPH-1)	31,9 % (PNUD 2004)	Fort	Moyen	Faible

Source : Rapport national, « Gouvernance, cohésion sociale et développement humain durable en République du Congo », PNUD, Brazzaville, août 2006.

La stratégie chinoise de conquête de marché s'appuie sur les préfinancements et le savoir-faire. Les compagnies chinoises apportent les financements, importent les matériaux et construisent. Au sortir de la guerre civile du 5 juin 1997, Brazzaville était transformée en un vaste champ de ruines et les finances publiques congolaises étaient exsangues. L'option prise par le gouvernement congolais fut de chercher des préfinancements pour la reconstruction d'un pays ruiné par une guerre dévastatrice. Prenant appui sur une série de travaux de réhabilitation et de reconstruction réalisés par des entreprises chinoises au lendemain du conflit civil, le Congo a signé un accord-cadre stratégique avec la Chine en 2006. L'accord-cadre de coopération a permis l'ouverture d'un immense chantier de reconstruction dit « municipalisation accélérée » dans lequel la Chine a obtenu la plupart des grands marchés. Ainsi, pour réaliser des grands projets d'infrastructures, la Chine a octroyé au Congo-Brazzaville des prêts bonifiés de l'ordre d'un milliard de dollars. Ces prêts ont été accordés, entre autres, par la China EximBank, la China Development Bank et également par les acteurs de la coopération décentralisée comme la province de Jiangsu et la ville de Weihai². Conformément aux priorités du gouvernement congolais, les sociétés chinoises ont construit des bâtiments administratifs et des infrastructures stratégiques (transport, énergie).

² Site officiel du Congo-Brazzaville : www.congo-site.org

Tableau n° 2 : Liste non-exhaustive des infrastructures réalisées par des compagnies chinoises

Années	Infrastructures	Montant du marché	Sociétés ayant exécuté les travaux ou maîtres d'œuvre
Édifices publics			
2017-2021	Palais du Parlement (don de la République populaire de Chine)	56 570 171,52 USD	Jiangsu Provincial Construction Group Corporation Limited
2006-2007	Siège de la Société nationale des pétroles du Congo (modernisation)	10 282 460,59 USD	Beijing Residential Development and Construction Group Corporation
2008	Siège du ministère des Affaires étrangères	29 949 212,94 USD	China Beijing Residential Development Group Corporation
Logements privés			
	Camp Clairon	-	Zengheri technique Congo
	Logement camp 15 août	16 025 908 USD	Beijing Construction Engineering Group/WEITEC ³
Routes			
2007-2016	Route nationale n° 1 : Pointe-Noire-Brazzaville (601 km)	1 736 130 700,17 USD	China State Construction Engineering
2008-2012	Route nationale n° 2 : axe Owando-Makoua-Ouesso (320 km)	552 930 167,07 USD	China Road and Bridge
Ouvrages énergétiques et d'eau			
2004-2010	Barrage hydroélectrique d'Imboulou	282 850 857,60 USD (85 % ont été apportés par la Chine 238 millions USD acompte payé par le Congo 15 %, soit 42 millions USD)	China national Machinery & Equipement import Cooperation

³ Weihai International Economic & Technical Cooperative.

2010	Adduction d'eau potable à Mossaka	1 663 829,41 USD	Weihai
Complexes sportifs			
2013-2015	Complexe sportif de la concorde de Kintélé	632 200 000 USD	Par les sociétés chinoises China State Construction Engineering Corporation, Zhengwei Technique Congo, Sinhydro et Procob
2006-2007	Complexe sportif de Pointe-Noire	15 832 693,22 USD	Zhengwei
Infrastructures aéroportuaires			
2008-2014	Les deux modules de l'aérogare de l'aéroport international de Maya-Maya	277 859 371,88 USD	WEITEC
2011-2012	Le deuxième module de l'aérogare de l'aéroport international Agostinho-Néto de Pointe-Noire	57 770 000 USD	China Jiangsu

Sources : Reflet, magazine de la Direction des Grands Travaux, n° 001 janvier et n° 003, 2007, www.grandstravaux.org/rapport ITIE, 2019, p. 72.

Le financement de presque tous ces travaux a été réalisé conformément à l'accord-cadre de coopération économique et financière. Ainsi, le tableau ci-dessus permet de revenir sur trois secteurs.

Le secteur du logement privé est crucial au Congo à cause de la rapide croissance démographique dans les villes et du faible niveau de construction par l'État⁴. L'habitat informel représente 90 % du parc de logements dans le pays car il s'agit d'auto-constructions⁵. À cet effet, pour satisfaire les besoins, les autorités devraient construire au minimum 15 000 logements par an. Afin de faire face au manque de logements, le Congo a reçu un prêt préférentiel de la Chine de plus de 600 millions de dollars qui ne font pas partie du milliard de dollars mentionné ci-dessus.

⁴ Julien Bokilo Lossayi, *Introduction aux politiques sociales africaines : Sociohistoire et kaléidoscope des politiques sociales au Congo*, Paris, Persée, 2019, p. 223.

⁵ Rapport de la Banque mondiale, « Le financement du logement en République du Congo : vers un logement abordable pour tous », Groupe de la Banque mondiale, avril 2020, www.worldbank.org, p. 8.

Ce financement a permis la construction de 1 000 logements de haut standing⁶ sur le site de l'explosion du matériel militaire du 4 mars 2012.

Le 20 février 2016, à Brazzaville, les autorités congolaises et la société chinoise China Road and Bridge Corporation (CRBC) ont signé un accord de financement pour la construction du port minéralier de Pointe-Noire. Cette nouvelle structure portuaire doit permettre d'évacuer tous les produits miniers exploités et transformés au Congo vers l'étranger car le port actuel de Pointe-Noire est saturé. Le projet congolais de port minéralier constitue donc un élément essentiel du système d'exportation des minerais congolais avec la future construction du nouveau tronçon ferroviaire de 412 km partant de Mayoko à Pointe-Noire.⁷

Les sociétés chinoises ont, non seulement, construit des routes mais elles sont aussi désormais impliquées dans les concessions routières. En effet, la route nationale n° 1 (Pointe-Noire-Brazzaville) prévue pour un trafic T3⁸, avec 3 000 véhicules par jour, a vu sa fréquentation doubler en passant à 6 000 véhicules par jour. Ainsi, afin de garantir la durée de vie de la route, le gouvernement congolais a procédé à sa mise en concession. Deux sociétés concessionnaires ont gagné l'appel d'offres international, à savoir China State Construction Engineering (CSCEC) qui a construit la route Pointe-Noire-Brazzaville et Egis international⁹ qui a eu la mission de surveillance et contrôle. Elles exploitent les postes de péage et s'occupent de l'entretien de cette route¹⁰. Cette attribution de concessions a permis aux dirigeants congolais d'éviter le « saucissonnage » du contrat comme cela s'est fait ailleurs : « [...] une entreprise chinoise assure la construction du port puis, une fois payée à travers un crédit acheteur, confie la gestion du port à une seconde entreprise chinoise qui, elle, héritant du port en

⁶ Ibid., p. 49.

⁷ « Coopération Congo-Chine : Pointe-Noire bientôt dotée d'un port minéralier en eau profonde », *Agence d'Information d'Afrique Centrale*, 22 février 2016 ; « Infrastructures : le casse-tête de l'évacuation des minerais de fer du Congo », *Le Point*, 18 août 2014 ; « Le Congo-Brazzaville annonce la construction d'un réseau ferroviaire pour le secteur minier », *Comprendre*, 27 janvier 2022.

⁸ T3 est la classe de trafic moyen journalier annuel de poids lourds par sens de circulation qui est entre 50 et 100 (dont le poids total autorisé en charge est supérieur ou égal à 3,5 tonnes).

⁹ Décret n° 2019-37 du 8 février 2019 portant approbation de la convention de délégation de service public sur la mise en concession des routes nationales n° 1 (Pointe-Noire-Brazzaville), n° 1 bis (Brazzaville-Kinkala-Mindouli) et n° 2 (Brazzaville-Ouesso)/ <https://www.caissedesdepots.fr>

¹⁰ Décret n° 2019-39 du 28 février 2019 instituant un droit de péage sur les axes du réseau concédé sur les routes nationales n° 1 (Pointe-Noire-Brazzaville), n° 1 bis (Brazzaville-Kinkala-Mindouli), et n° 2 (Brazzaville-Ouesso).

l'état, n'assume pas davantage de responsabilités à long terme dans sa construction. »¹¹

Toutefois, pour asseoir leur domination dans le secteur du bâtiment, des entrepreneurs ont créé une filière matériaux de construction. La société Japan Metal Industrie (société de droit congolais) dirigée par Li Hui qui a créé cette usine pour fabriquer du fer à béton basée à Djiri, au nord de Brazzaville. Pour ce faire, elle a investi 16 millions de dollars. Elle produit actuellement 150 tonnes de barres de fer, toutes catégories confondues. Elle utilise comme matière première des déchets ferreux ramassés au Congo, associés à d'autres adjuvants de fabrication¹².

L'exploitation des matières premières

Les secteurs extractifs génèrent les principales ressources économiques du Congo. La répartition des revenus du secteur extractif est présentée ci-dessous mais ces chiffres sont très probablement sous-évalués. En effet, ces chiffres ne reflètent pas l'ampleur des ressources pétrolières, minières et forestières exploitées au Congo-Brazzaville. Les chiffres provenant de sources officielles sont peu fiables et systématiquement sous-estimés, comme l'ont prouvé plusieurs scandales dans les secteurs extractifs au Congo¹³.

¹¹ Thierry Pairault, « La Chine au Maghreb : de l'esprit de Bandung à l'esprit du capitalisme », in : *Revue de la régulation*, 21 | 1er semestre/Spring 2017, mis en ligne le 20 juin 2017, consulté le 17 mars 2022. URL : <http://journals.openedition.org> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/regulation.12230>

¹² « Li Hui, la reine du fer à béton et des Chinois ! », *Africa Intelligence*, 20 avril 2016.

¹³ Gunvor au Congo. Pétrole, cash et détournements : les aventures d'un négociant suisse à Brazzaville, Public Eye, septembre 2017 ; Ce qui se cache sous terre, Global Witness, 28 février 2020 ; « Lutte contre la corruption au Congo : le ministre des Hydrocarbures épinglé », RFI, 2 août 2018.

Tableau n° 3 : Variation des revenus provenant du secteur extractif

Secteur	2019	2018	Variation	En %
Revenus provenant du secteur des hydrocarbures	2 154,97 USD	1 822,39 USD	197 859	18,25 %
Revenus provenant du secteur forestier	44 690,35 USD	50 027,24 USD	3 175	10,67 %
Revenus provenant du secteur minier	2 201,09 USD	1 875,06 USD	193 958	17,39 %

Source : Initiative pour la transparence des industries extractives – ITIE Congo, Rapport 2019, décembre 2021, <https://eiti.org>, p. 14.

Les hydrocarbures

Le secteur des hydrocarbures est le secteur-clé de l'économie congolaise avec 97,90 % du total des recettes de l'État pour l'année 2019. Dans ce secteur, la Chine est représentée par trois sociétés, mais une seule est en phase d'exploitation : la société Wing Wah, opérateur du permis d'exploitation Banga Kayo situé en onshore, dont elle détient 85 % de participations dans le cadre d'un partenariat avec la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC). Ce gisement, d'après les experts du ministère de la Géologie du Congo, n'a pas encore révélé tout son potentiel et ses réserves semblent prometteuses. Si la contribution de cette société chinoise au revenu total du secteur extractif est ultra-marginale (0,14 %) ¹⁴, en termes de production, Wing Wah se classe en 6^e position avant la Société nationale des pétroles du Congo et Africa Oil & Gas Corporation (AOGC) d'origine congolaise. La valeur de ses exportations s'élevait à environ 47 millions de dollars en 2019.

Cependant, deux autres compagnies sont en phase de recherche sur le permis Haute Mer A au Congo : la China National Offshore Oil Corporation (CNOOC), opérateur du permis (45 %), et l'OPIC-Congo, un privé chinois qui intervient comme associé (20 %) à côté de la SNPC (15 %) et d'Oryx Petroleum (20 %) ¹⁵. Jusqu'à présent, les entreprises chinoises n'ont pas réussi à pénétrer véritablement le marché du pétrole congolais qui reste dominé par des compagnies occidentales.

¹⁴ Initiative pour la transparence des industries extractives – ITIE Congo, Rapport 2019, décembre 2021, <https://eiti.org>, p. 25.

¹⁵ Muriel Devey Malu-Malu, « Dans quelles filières les entreprises chinoises investissent-elles au Congo ? », *Makanisi*, publié le 11 décembre 2020, <https://www.makanisi.org/contact/>

L'exploitation forestière

Le secteur forestier représenterait 2,03 % des revenus du secteur extractif¹⁶. La superficie forestière congolaise est évaluée à 22 410 682 hectares, soit 65,52 % du territoire du Congo. Cette ancienne filière congolaise a vu les sociétés à capitaux chinois gagner en importance depuis 2005. Devenue le premier importateur des bois tropicaux, la Chine importe les trois-quarts du bois exporté du continent africain. Il existe de nombreux types de sociétés d'exploitation forestière et de négociants privés chinois qui jouent un rôle important dans la promotion des exportations de bois congolais vers la Chine. Les sociétés chinoises disposent désormais de 3 millions d'hectares concédés sur les 15,3 millions attribués à l'exploitation industrielle. Ces concessions se répartissent entre la Société d'exploitation forestière Yuang Dong (Sefyd), Thanry Congo et Wang Sam Resources and Trading Congo, toutes trois établies dans la partie nord du Congo, la Sino Congo Forêts (Sicofor), implantée dans le sud, ainsi que la Congo Deija Wood Industry et Christelle dont une partie du capital appartient à des privés chinois, installées dans le nord-ouest.

Tableau n° 4 : Les sociétés forestières chinoises au Congo

Nom des sociétés	Durée de contrat	Hectares
Yuang Dong (Sefyd)	15 ans	547026 ha (Les conventions N° du 19/09/205 et de 2008)
Thanry Congo	15 ans	461296 ha (La convention N°8 du 20/09/2005)
Wang Sam Resources and Trading Congo (WSR)	15 ans	706452 ha (La convention N°1 du 27/07/2011)
Sino Congo Foret (Sicofor)	15 ans	1628796 ha (Les conventions N°4 du 05/10/2006 et du 06/04/2016)
Congo Deija Wood	15 ans	613106 ha (La convention N°2 du 02/08/2007)
Entreprise Christelle (EC)	15 ans	236924 ha (La convention N°3 du 19/09/2010)
Forestière et Entreprise d'Abala (sofia)	15 ans	199900 ha (La convention N° 9 du 17/09/2004)
Industrielle et Forestière du Congo (sifco)	15 ans	199900 ha (La convention N° 7 du 19/09/2005)
Bois et placage de Lopola (bpl)	15 ans	199900 ha (La convention N° 18 du 13/11/2002)
Asia Congo Industries (ACI).	15ans	1297668 ha (La convention N°1 du 20/01/2006)
Total des ha des sociétés		6 090 968 ha

Source : David Rouge, « Rapport cartographie des acteurs chinois du secteur forestier en République du Congo », wwwf régional office for Africa, pp. 9-20.

La Chine est devenue la première destination des produits forestiers congolais avec 72,1 % des exportations, suivie de la Belgique, du Vietnam, de la France, de l'Angleterre et des États-Unis, qui représentent respectivement 5,9 %, 3,6 %, 3 %, 1,7 % et 1,4 % des exportations.

Tableau n° 5 : Exportations des produits forestiers par destination en 2012

Destination	Volume exporté	
Chine	731 160	72,10 %
Belgique	59 949	5,90 %
Vietnam	36 415	3,60 %
France	30 057	3,00 %
Angleterre	17 210	1,70 %
États-Unis	14 148	1,40 %
Malaisie	13 232	1,30 %
Hong Kong	12 953	1,30 %
Hollande	11 210	1,10 %
Autres	1 013 627	100,00 %

Source : Rapport ITIE Congo 2019, <https://eiti.org>, p. 145.

Photo n°1 : La scierie de la société chinoise Wang Sam Resources à Bokagna



Source : Cuvette. @MDMM

Par ailleurs, les Chinois ont également investi dans la sylviculture, grâce par exemple à la société FL Groupe qui a obtenu en 2016 une concession de 6 000 ha dans la plantation d'eucalyptus à croissance rapide de Loudima. Cette même société a lancé la fabrication de panneaux agglomérés et recueille la résine des pins pour également fabriquer du vernis et de l'encre.

Le secteur minier

Le Congo dispose de réserves minières importantes. Ce potentiel demeure sous-exploré et sous-exploité et est perçu comme une opportunité de diversification d'une économie largement tributaire du pétrole.

En phase de démarrage, les exploitations minières au Congo ne représenteraient officiellement que 155 millions de dollars, soit 0,06 % du total des revenus du secteur extractif du Congo¹⁷. Mais comme l'indiquent les tableaux ci-dessous, les sociétés chinoises ont déjà pris des positions importantes dans l'industrie minière naissante au Congo. Elles exploitent presque tous les types de minerais – fer, magnésium, potasse, phosphate, or, diamant, coltan, tourbe, polymétaux (cuivre, zinc et plomb) – et elles sont largement majoritaires dans le secteur.

¹⁷ Rapport ITIE 2019, *ibid.*, p. 11.

Tableau n° 6 : Liste non exhaustive des sociétés chinoises dans le secteur des mines au Congo

Sociétés	Type de produit ou substance	Réserves en millions de tonnes (T)	Montant de l'investissement	Emplois créés	Production annuelle (estimation)
SOREMI Sarl	Cuivre, zinc, plomb	-	294 550 000 USD	1 000 travailleurs, toutes catégories confondues	20 000 tonnes
Sanga-Mining (en cours d'exploitation)	Fer	517 millions de tonnes avec une teneur égale à 62,4 % et 4 milliards de tonnes avec une teneur de 33,9 %	10 000 000 000 USD	Emplois directs 800 Emplois indirects 4 000-6 000	40 millions de tonnes (Congo/Cameroun)
Zingo pétrole	Or				
Super Galerie Business	Or				
Global Negoce et Terminale	Or				
Sino-congolaise Ressources SARL	Fer				
Luyan des mines du Congo	Potasse				
Zhengwei Technique Congo	Chrome				
LULU des mines	Polymétaux	1 milliard de tonnes	37 786,86 USD	200	15 000 tonnes
Evergreen/MagMinerals Potasses Congo (MPC)	Potasse	33,7 millions de tonnes			1,2 million de tonnes
Shandong Lu Yuan	Potasse	1 146 550 000 tonnes de KCL	20 170 920 USD		600 000 tonnes

Sources : décrets n° 2015-976, n° 2015-975, n° 2015-981, n° 2015 - 980 du 7 décembre 2015, Journal officiel n° 51-2015, <https://gazettes.africa/archive/cg/2015/cg-journal-officiel-dated-2015-12-17-no-51.pdf> ; loi n° 39-2021 du 23 septembre 2021 portant approbation de la convention d'exploitation minière entre la République du Congo et la Société de recherche et d'exploitation de mines, Journal officiel, n° 40-2021, du 7 octobre 2021, <https://www.sgg.cg/congo-jo-2021-40> ; Initiative pour la transparence des industries extractives – ITIE Congo, Rapport 2019, décembre 2021, <https://eiti.org>, pp. 11, 87 et 88.

Tableau n° 7 : Les autres partenaires du Congo dans le secteur minier

Société	Pays d'origine	Type de produit ou substance	Réserves en millions de tonnes (t)	Montant de l'investissement	Production annuelle (estimation)	Emplois créés (estimation)
Congo Iron	Australie	Fer	517 millions t		20 000 000 t	1 518
Glencore/ZanagaIron Ore Company	Suisse et Royaume-Uni	Fer	6,8 milliards de t pour une teneur moyenne de 34 %	2,2 milliards USD, phase 1	12 millions de t, phase 1	3 000
				4 034 184 USD, Phase 2	18 millions de t, phase 2	
Sapro	Congo	Fer	685 millions de t	-	-	1 000
Element Minerals Australia (convention en cours de préparation)	Australie	Potasse	1 048 millions de t pour 33 % de KCL	-	-	

Source : ministère des Mines et de la Géologie, « Description des grands projets miniers », ministèredesmines@yahoo.fr/<https://www.congo-info.com/minister/27>

Les autorités congolaises misent en particulier sur le développement de l'exploitation de la potasse et souhaiteraient faire du Congo le premier exportateur africain de potasse. Trois entreprises chinoises sont implantées dans ce secteur en croissance dont MagMinerals Potasse Congo (MPC), un groupe chinois actif dans le sud du Congo.

Parmi ces sociétés, la société SOREMI se distingue par son rôle pionnier et son envergure. Elle a signé son premier contrat en 2008 et est entrée en production en 2017. Elle a construit une usine de traitement des minerais de cuivre d'une capacité d'environ 20 000 tonnes de cathodes de cuivre par an. À cela s'ajoute la construction d'une unité de traitement de minerais de zinc devant produire 25 000 tonnes de cathodes de zinc par an et d'une unité de production de 25 000 tonnes de lingots de plomb. Cette même société a aussi réalisé une exploitation d'envergure dans la filière cuivre/polymétaux qui émane d'un partenariat entre la China National Gold Group Corporation (60 %), l'américain Gerald Metals (30 %) et l'État

congolais (10 %) ¹⁸. La SOREMI s'intéresse aussi à la prospection et recherche de nouveaux gisements de cuivre et d'or. ¹⁹

Avec environ 1 000 emplois créés en 2020, la particularité de la société SOREMI par rapport à la plupart des sociétés chinoises au Congo réside dans sa politique de responsabilité sociale. Parmi les actions de développement communautaire de la SOREMI figurent des forages d'eau, la rénovation du collège de Boko-Songho, la réhabilitation des ponts et des routes, l'équipement des écoles et le versement d'une somme d'environ 50 000 dollars par an aux populations pour soutenir leurs activités socio-économiques ²⁰. Par ailleurs, elle dispose d'une infirmerie, assure une prise en charge de 100 % des frais de santé de ses agents et offre de nombreux avantages aux employés nationaux. Elle contribue à l'enseignement de la langue chinoise aux lycéens de Loutété et Madingou.

Photo n° 2 : Usine de traitement des minerais de cuivre de la société SOREMI



Source : Firmin Oyé, « Mines solides : le Sénat approuve une convention d'exploitation du cuivre à Mfouati », Agence d'information d'Afrique centrale, <https://www.adiac-congo.com>

Outre la potasse, l'exploitation du calcaire se développe aussi. Parmi les cinq cimenteries que compte le Congo, deux sont détenues par des

¹⁸ « Le Congo inaugure sa première usine de polymétaux », *RFI*, 6 décembre 2019.

¹⁹ « La Soremi en quête de nouvelles réserves de cuivre », *Africa Intelligence*, 30 juillet 2019 ; « Exploitation minière : résultats encourageants pour la Soremi », *Agence d'Information d'Afrique Centrale*, 11 novembre 2021.

²⁰ Rapport, « République du Congo, revue du secteur minier », in : *Banque mondiale*, <https://openknowledge.worldbank.org>, p. 67.

Chinois. Il s'agit de la Société nouvelle des ciments du Congo (Sonocc), un partenariat entre la Société nationale chinoise des travaux des ponts et chaussées (56 %), l'État congolais et la Forspak China International Congo²¹.

Tableau n° 8 : Sociétés de fabrication du ciment au Congo

Société	Pays d'origine	Production annuelle	Coût de l'investissement	Emplois créés
Dangote cement	Nigéria	2 000 000 t	300 000 000 USD	650 personnes
Société nouvelle des ciments du Congo	Chine	300 000 t	252 136 500,00 USD	-
Ciments de l'Afrique	Maroc	500 000 t	33 618 200,00 USD	-
Forspak	Chine	500 000 t	57 150 940,00 USD	190 personnes
Diamond cement Congo SA	Togo et Inde	700 000 t	84 045 500,00 USD	-

Source : <https://economie.gouv.cg>

Le secteur bancaire

La Chine a franchi un nouveau pas dans sa stratégie qui consiste à réduire sa dépendance vis-à-vis du dollar en créant entre autres une banque sino-congolaise pour ses échanges avec le continent africain. Après la création d'un système de paiement interbancaire transfrontalier appelé *CIPS* fondé sur la monnaie yuan et sur le yuan numérique, la Chine a besoin de beaucoup de pays partenaires pour consolider ce système. Les sanctions occidentales contre la Russie et ses entreprises bien avant le conflit russo-ukrainien ont poussé le Kremlin à intégrer le *CIPS*²². La création de la Banque sino-congolaise pour l'Afrique (BSCA) s'inscrit dans cette ambition de mettre en place une alternative au système financier Swift dominé par l'Occident.

Projet lancé en 2015²³, la BSCA a été inaugurée en 2018 à Brazzaville par le président Sassou Nguesso. Son objectif est de faciliter les transactions financières avec l'Afrique et de jouer à long terme un rôle

²¹ « China's FORSPAK starts work on Congolese cement plant », *Reuters*, 20 décembre 2011.

²² « La Chine remercie l'UE pour les sanctions, les banques russes se tournent vers le CIPS », *Investing.com*, publié le 2 mars 2022, <https://fr.investing.com>

²³ « Congo-Brazzaville: une banque à capitaux chinois ouvre ses portes », *RFI*, 12 mars 2016.

important pour concurrencer le dollar sur le continent comme monnaie d'échange. Le Congo abrite le siège de cette banque pour toute l'Afrique. Cette banque commerciale est la première filiale de la Banque agricole de Chine (sixième rang mondial en 2017) sur le continent africain²⁴. La BSCA est dotée d'un capital d'environ 80 millions d'euros réparti entre la Banque agricole de Chine (50 %), l'État congolais (21,5 %), la Société nationale des pétroles du Congo (15 %), un collectif d'actionnaires privés congolais et français (12 %), et la société chinoise MagMinerals Potasses Congo (1,5 %). La vice-présidente de la Banque agricole de Chine, Guo Ningning, a affirmé sa visée continentale : « *La Banque agricole de Chine mettra tout en œuvre pour accompagner le développement de la BSCA. Notre objectif à terme est de nous implanter dans la sous-région d'Afrique centrale et sur le reste du continent.* »²⁵ À la tête de cette banque se trouve un directeur général chinois, Zhang Jianyu, secondé par un directeur général adjoint congolais, Obamby Patrick.

Tableau n° 9 : Actionnariat à la BSCA

Les actionnaires	Montants	Parts en %
Agricultural Bank of China (Abc)	42910176,06 USD	50,0
Société de participation des actionnaires	18451375,71 USD	21,5
Société Nationale des Pétroles du Congo	12873052,82 USD	15,0
État congolais	10298442,25 USD	12,0
Magminerales Potasses Congo (MPC)	1287305,28 USD	1,5
Total	85820352,12 USD	

Source : Rapport du système bancaire congolais, exercice 2017, p. 56, <https://www.finances.gouv.cg>

Depuis fin novembre 2020, la BSCA arrive en cinquième position avec plus de 12 % de parts de marché en matière de dépôts. De fait, cette dernière prévoit d'installer trente distributeurs et guichets automatiques de billets en 2017 contre deux en 2016, et cinquante distributeurs supplémentaires. Les activités de cette banque ont connu un accroissement. Les dépôts de la clientèle ont atteint 176 millions de dollars en 2017 contre 117 millions en 2016. Les crédits dans le secteur privé sont passés de 43 millions de dollars en 2016 à 154 millions en 2017. Les

²⁴ La Banque chinoise compte huit branches à Tokyo, Singapour, Dubaï, Francfort, New York et Sydney.

²⁵ « Inauguration du siège de la BSCA Bank à Brazzaville », *Les Dépêches de Brazzaville*, n° 3190, 11 avril 2018, p. 3.

premiers bénéficiaires de la banque sur l'exercice comptable clos au 31 décembre 2017 sont de 2,8 millions²⁶.

La BSCA a noué des partenariats avec d'autres banques, comme la Banque de développement des pays d'Afrique centrale (BDEAC), pour aider à la diversification de l'économie congolaise. Ensemble elles ont financé une société souhaitant étendre et diversifier ses activités industrielles. Il s'agit, entre autres, de la construction d'une usine de production de jus de fruits et l'acquisition d'équipements industriels et matériels de transport. Cette nouvelle stratégie bancaire facilite les échanges entre la Chine et le Congo qui ont atteint 5 milliards de dollars en 2015 ainsi que l'implantation de nombreuses sociétés chinoises.

Au total, la BSCA est une plate-forme pour étendre l'internationalisation du yuan dans la région. C'est ainsi que Zhang Cheng, chef du département des marchés financiers de la BSCA a déclaré : *« Les clients possédant une telle carte peuvent utiliser le franc CFA, la monnaie locale, déposé en République du Congo pour effectuer des retraits en yuan, ou faire usage des établissements bancaires qui acceptent le système UnionPay en Chine. Les cartes UnionPay émises en Chine peuvent également être utilisées dans les établissements de la BSCA, ce qui permet de réaliser des conversions automatiques entre la monnaie locale et le yuan »*²⁷.

²⁶ Rapport du système bancaire congolais, exercice 2017, p. 61.

²⁷ Xinhua Multimédia, « Pourquoi l'internationalisation du yuan se développe en Afrique », Beijing, 29-08-2019, www.xinhunet.com

Le surendettement du Congo et ses conséquences sur la relation sino-congolaise

La Chine et le surendettement du Congo

La situation de la dette congolaise est préoccupante. Le stock de la dette publique a augmenté en moyenne de 15 % par an entre 2014 et 2018. Elle est passée de 2 375 millions de dollars en 2019 à 2 075 en 2020, selon le FMI²⁸. Ce surendettement résulte, entre autres, des prêts contractés pour la « municipalisation accélérée » et de la baisse du prix du baril de pétrole²⁹ qui a fait entrer le pays en quasi-récession dès 2016 bien avant le choc de la pandémie de la COVID-19.

Le surendettement du Congo concerne en premier lieu la Chine qui est son principal créancier. En effet, en 2020, la dette publique du Congo envers la Chine avoisinait 2 milliards de dollars (soit un tiers de la dette extérieure congolaise) et la dette privée du Congo envers les sociétés chinoises atteignait 440 millions de dollars³⁰. Cette dette représente la contrepartie des travaux réalisés par la Chine au Congo au cours de ces dernières années.

Afin de gérer cette crise de surendettement, le Congo a dû conclure plusieurs accords avec son principal créancier – accords qui ont conditionné la reprise de l'aide financière du FMI. D'une part, les autorités congolaises et chinoises ont conclu un accord bilatéral de suspension de la dette en 2020, en vue de consolider les échéances à échoir pendant la période éligible et de rembourser les montants consolidés en 6 ans après

²⁸ Rapport du FMI, « rapport des services du FMI pour les consultations de 2021 au titre de l'article IV », *Fond monétaire international*, n°21/225, publié le 13 septembre 2021, <http://www.imf.org>, p.34.

²⁹ *Ibid.*, p. 8.

³⁰ Rapport du FMI n° 21/225, décembre 2021.

1 an de différé ; et d'autre part, le Congo a signé avec la Chine deux accords de restructuration de sa dette en 2019 et 2021. Le premier accord avant la pandémie de la COVID-19 a permis de résorber les arriérés et d'assurer le paiement d'un montant initial significatif au titre du service de la dette³¹. Mais le choc de la pandémie de COVID-19 et la baisse de la demande de pétrole ont nécessité une nouvelle restructuration de dette qui atteignait 110 % du PIB en 2020. Le président Sassou Nguesso a donc sollicité les autorités chinoises pour une seconde restructuration de dette afin de « permettre au pays d'avoir un peu plus de ressources pour faire face à ses propres besoins internes et de lever cet obstacle aux bonnes relations avec le FMI »³². Le Congo a également bénéficié d'une interruption du service de la dette au titre de l'Initiative de suspension du service de la dette du G20 (ISSD). Les autorités chinoises (ainsi que les créanciers privés) ont joué un rôle majeur pour améliorer la soutenabilité de la dette congolaise et permettre un nouvel accord entre le Congo et le FMI. En 2021, la dette congolaise globale a baissé pour atteindre 84 % du PIB et le FMI a approuvé une aide de 455 millions de dollars pour le Congo au titre de la facilité élargie de crédit afin d'aider le pays à préserver sa stabilité macroéconomique et à favoriser la reprise économique dans le contexte de la pandémie³³.

Tableau n° 10 : Évolution des décaissements par créancier (chinois) de 2010-2020

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
289,5	387 432 94 5,90 USD	343 275 440, 20 USD	291 133 61 2,00 USD	541 908 574, 90 USD	246 976 10 6,30 USD	139 431 48 4,50 USD	336 820 745,80 U SD	-	114 63 8 062, 00 USD	0

Source : Rapport annuel sur la dette publique année 2020, op. cit., p. 17.

³¹ Ibid.

³² Propos du ministre des Finances : « La Chine accepte de restructurer une nouvelle fois la dette du Congo », *Diplomatie*, 2 juillet 2021.

³³ « Le conseil d'administration du FMI a approuvé en faveur de la République du Congo un accord d'un montant de 455 millions de dollars au titre de la facilité élargie de crédit », *FMI*, communiqué de presse, 27 janvier 2022.

La réorientation du partenariat Chine-Congo : les ZES en projet

La crise économique et financière que traverse le Congo, liée aux fluctuations des cours mondiaux du pétrole, à l'impact socio-économique de la COVID-19 et à son surendettement, ont amené la République du Congo et la République populaire de Chine à réorienter leur partenariat. Leur nouvelle approche tourne autour de deux axes : l'établissement de partenariat public-privé (PPP) et la création des zones économiques spéciales (ZES). Conformément aux autres ZES, celles du Congo offrent également des avantages fiscaux et douaniers aux entreprises qui s'y installent. Les ZES s'inscrivent à la fois dans la politique économique des autorités chinoises depuis les années 1990 et dans leur politique économique en Afrique depuis le début du siècle³⁴.

Le Congo fait partie des pays « pilotes » du continent africain qui doit bénéficier d'une aide, sous forme de prêts, de 60 milliards de dollars de la Chine. Ce financement a été annoncé lors du sommet Afrique-Chine de Johannesburg de décembre 2015, en vue de soutenir des projets d'industrialisation. Dans le cadre du soutien chinois à l'industrialisation du Congo, il a été prévu de créer quatre zones économiques spéciales à Brazzaville, Ouesso, Oyo-Ollombo et Pointe-Noire³⁵. Le Congo bénéficie d'une enveloppe pour la construction, au bord de l'océan Atlantique, de la ZES de Pointe-Noire. Les études de faisabilité ont été effectuées pour les quatre ZES mais, parmi les quatre ZES prévues, celle de Pointe-Noire est la première à être créée³⁶. Elle est présentée comme la future tête de pont des entreprises chinoises intéressées par le marché de l'Afrique centrale et la Banque sino-congolaise pour l'Afrique a rapidement implanté une agence à Pointe-Noire et prévoit la fourniture de services financiers à la zone économique spéciale de Pointe-Noire.

Cependant, ce projet de ZES connaît des vicissitudes. Après la signature d'un accord-cadre de coopération entre la China Overseas Infrastructure Development and Investment Corporation (COIDIC) et l'Agence congolaise de planification, de promotion et de développement des ZES en 2018, la COIDIC s'est retirée et a été remplacée par la société

³⁴ Deborah Brautigam et Tang Xiaoyang, « Shenzhen africain : les zones économiques spéciales de la Chine en Afrique », *Revue Outre-Mer*, 2011/4 n° 30, pages 133 à 149.

³⁵ « Amélioration du climat des affaires : le Congo crée des Zones économiques spéciales », *Agence pour la Promotion des Investissements*.

³⁶ Loi n° 19 du 5 juin 2018.

chinoise Beijing Fortune Dingheng qui prévoit d'implanter une raffinerie de pétrole dans la ZES de Pointe-Noire³⁷. Par ailleurs, une autre société chinoise, Yunna Linkun, prévoit d'ériger, en partenariat avec le gouvernement congolais, une zone économique de 40 km² au nord-est de Brazzaville³⁸.

³⁷ « La ZES de Pointe-Noire recherche développeur et investisseurs », *Makanisi*, 31 janvier 2021.

³⁸ « Congo : en partenariat avec l'État, le Chinois Yunna Linkun érigera une zone économique à Brazzaville », *La Tribune Afrique*, 2 septembre 2018.

Conclusion

La stratégie chinoise d'enracinement est une réussite au Congo dans la mesure où de grandes entreprises chinoises se sont implantées dans les secteurs du bâtiment et des industries extractives et de la banque. Les opérateurs chinois du bâtiment sont actifs presque dans tous les secteurs des infrastructures et sont encouragés par les prêts qu'accordent le gouvernement et les banques chinoises. Mais deux nuances doivent être mentionnées. D'une part, si la pénétration chinoise est remarquable dans les secteurs du bois et des mines, elle est encore balbutiante dans le secteur des hydrocarbures. D'autre part, compte-tenu des problèmes financiers de l'Etat congolais, les infrastructures construites sont exposées au risque de délabrement précoce.

Par ailleurs, certaines externalités négatives de la pénétration des grandes entreprises chinoises commencent à apparaître. Ces grandes compagnies favorisent à leur tour l'entrée ou la création sur le marché congolais de PME gérées par des Chinois qui bénéficient à la fois d'une relative facilité d'accès au crédit et de généreux allègements fiscaux octroyés par l'État congolais. Cet avantage comparatif leur permet de concurrencer avec succès l'entrepreneuriat local et de nuire à son développement. Face à l'importance des investissements chinois dans les secteurs observés, les opérateurs locaux se retrouvent marginalisés, à la fois comme sous-traitants et fournisseurs. D'ailleurs, les exemples de véritables joint-ventures entre les deux opérateurs sont rares, ce qui limite fortement le processus de transfert de technologie et d'apprentissage.

En définitive, la politique d'industrialisation dans laquelle les autorités congolaises et chinoises se sont engagées avec la réorientation du partenariat bute sur le déficit énergétique. Le déficit de production et de distribution constitue l'une des entraves au processus d'industrialisation du Congo, situation paradoxale pour ce pays qui regorge d'hydrocarbures. Le manque d'énergie menace, par exemple, le projet de mise en route du port minéralier en eau profonde de Pointe-Noire financé par la société China Road and Bridge Corporation (CRBC) et contraint la production de certaines usines chinoises³⁹.

³⁹ « Développement industriel : Japan Metal Industrie en proie à des difficultés liées à l'électricité », *Agence d'Information d'Afrique Centrale*, 20 janvier 2014.